

naïse a des réminiscences "grecques et des termes empruntés à l'Italie. »

Cette question de la prédominance du langage a besoin d'être étudiée sérieusement, et peut-être, après avoir pesé les raisons que l'on peut faire valoir en faveur du nôtre, ceux qui le traitent avec le plus de mépris seraient bien près d'adopter les conclusions de M. Bard, conclusion qui s'étend même au patois.

« Le dialecte populaire du département, parlé encore aujourd'hui dans les campagnes de l'ancien Lyonnais (ajoutons et du Beaujolais), dérive de l'ancienne langue *Romance* modifiée. Il est imagé, vif, plein de traits : il s'associe à beaucoup de mots d'origine grecque, italienne, gauloise. . . . Les patois et les costumes sont les sceaux des variétés de types et de races, et les sauvegardes de l'esprit local et de la famille. »

Ceci nous remet en mémoire le grammairien *Etienne Molard* et son opuscule intitulé : *Lyonnoisismes*, publié pour la première fois en 1792, à Lyon, chez l'auteur, rue Masson (1), dans lequel il avait assemblé par ordre alphabétique les expressions de notre langage, vicieuses selon lui, et dont il indiquait la correction. M. *Molard* né à Lyon, y mourut le 6 mars 1825, à 65 ans, fut fondateur du cercle littéraire en l'an XIII et directeur de l'école secondaire du midi.

M. *Molard* attaquait : 1° des termes spéciaux qui servent à désigner des objets en usage dans notre province, et en cela il avait tort, ces termes n'ayant pas de synonymes équivalents dans la langue officielle, de même que certaines expressions de langage familier, sans être indispensables, ont le mérite de l'énergie et d'une origine scientifique ; 2° des mots français mais corrompus par une prononciation fautive et des tours de phrase en hostilité avec la grammaire, et en cela il avait raison. Il aurait pu ajouter que ce défaut provient non pas de la province, mais d'une instruction incomplète, et qu'il est plus commun à Paris qu'à Lyon. A Paris, la diction à la mode émane non des souvenirs de l'antiquité, mais de la fantaisie très-variable d'un monde subalterne, et l'on se moque de certains mots très-français et consacrés par l'académie, tels que ceux de *miche* de *chopine* et de *vergettes*, parce qu'ils ont déplu à des valets de chambre ou à des garçons de restaurant ; nos expressions canuses au contraire ont souvent une origine illustre, sont des onomatopées fort littéraires et non le produit de l'imagination avinée d'un batteur d'estrade.

M. *Brèghot du Lut* dans ses *Mélanges*, a traité le même sujet, et ajouté beaucoup de mots et d'étymologies au *dictionnaire* de M. *Molard*. Quelque jour nous entreprendrons la contre-partie de ses censures en montrant la

(1) il y a une 5<sup>e</sup> édition publiée en 1810, sous ce titre: LB MAUVAIS LANGAGE COUBIGK.